



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 6 juillet 2022

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	57

#### Date de convocation

**30 juin 2022**

**Eau assainissement - Marché de travaux d'Extension des Réseaux d'Assainissement Eaux Usées Hameaux de « Pervenchères » et de « Chazalet » à Vaudevant**

**N° de la délibération  
2022-458**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 6 juillet 2022 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle du caveau du Château de Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORiot, Laurent MAILLARD, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Charles-Henri RIMBERT, Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christèle DEFANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Thierry DARD), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Gérard ROBERTON), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir Mme Marie-Claude LAMBERT), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Régis REYNAUD (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Xavier AUBERT, M. Pascal BIGI, M. David BONNET, Mme Mélanie DONGEY, Mme Amandine GARNIER, M. Pierre GUICHARD, M. Pierre MAISONNAT, M. Jean-Louis MORIN, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, M. Vincent ROBIN, Mme Michelle SAUZET, Mme Michèle VICTORY, Mme Isabelle VOLOZAN-FERLAY.

Vu les articles R2124-1, R2124-2, R2162-1 et suivants du Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2020-282 du 23 juillet 2020 portant délégation du Conseil d'Agglomération du Président,

Considérant qu'ARCHE Agglo assure la gestion de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, de l'eau potable et des eaux pluviales urbaines sur 35 communes de son territoire et 44 stations d'épuration pour traiter les effluents,

Considérant qu'il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation pour réaliser le raccordement des hameaux de Chazalet et de Pervençères sur la station d'épuration de Vaudevant, afin de garantir la continuité du service public d'assainissement des eaux usées,

Considérant qu'au regard de l'estimation maximale des prestations de 331 000 € HT, il convient de lancer la consultation selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.;

Il est proposé une consultation avec les caractéristiques substantielles suivantes :

- Le marché est alloté en 2 lots :  
**Lot 1** : Réseaux  
**Lot 2** : Poste de Refoulement
  
- Le **Lot 1** : comporte des tranches :  
Tranche ferme : Réseaux Chazalet  
Tranche optionnelle 1 : Réseaux Pervençères Tracé 1  
Tranche optionnelle 2 : Réseaux Pervençères Tracé 2
  
- Durée :
  - Lot 1 tranche ferme : 20 semaines maximum (y compris période de préparation)
  - Lot 1 tranche optionnelle 1 : 14 semaines maximum (y compris période de préparation)
  - Lot 1 tranche optionnelle 2 : 14 semaines maximum (y compris période de préparation)Le délai d'affermissement des tranches optionnelles 1 et 2 est de 24 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux de la tranche ferme.  
Il est précisé que l'affermissement se fera soit sur la tranche optionnelle 1 soit sur la tranche optionnelle 2 et ce, en fonction des offres de prix et de la servitude d'utilité publique.
  
- Lot 2 : 15 semaines maximum (y compris période de préparation)
  
- Pondération des Critères de jugement des offres :  
40 points pour le prix  
60 points pour la valeur technique

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la consultation relative à la prestation travaux d'extension des réseaux d'assainissement eaux usées Hameaux de « Pervençères » et de « Chazalet » à Vaudevant,
- AUTORISE le Président à lancer la consultation sous forme de procédure adaptée,
- AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants ainsi que les avenants nécessaires à leur exécution ainsi que tout document afférent à la présente délibération,
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 6 juillet 2022.